



Pascal Paoli

CONDITIONS GENERALES DE VENTES

1 – Réservations : Toute inscription doit être accompagnée d'un versement d'un acompte correspondant à 30% du montant total de votre séjour. Le solde devra être réglé au plus tard 30 jours avant la date du début de votre séjour. En cas de solde non réglé dans les délais, l'Hôtel Pascal Paoli se réserve le droit de considérer la réservation comme étant annulée et d'appliquer en conséquence les conditions d'annulation prévues à cet effet et définies ci après. Si votre réservation intervient moins d'un mois avant votre arrivée, le règlement intégral de la prestation est exigé. Les numéros et étages des chambres ne peuvent pas être précisés à l'avance. Nous tenons à signaler que l'Hôtel Pascal Paoli est agréé par l'Agence Nationale pour les Chèques Vacances. Nous acceptons ces chèques vacances en règlement de nos prestations (sauf pour les excursions et location de voitures), nous ne rendons pas la monnaie sur les chèques vacances.

Le règlement de l'acompte et/ou du solde du séjour peut être envoyé par chèque, chèques vacances, par virement bancaire ou par carte bancaire en nous communiquant le numéro de carte de crédit et sa date d'expiration avec votre accord par écrit (fax , mail ou courrier) pour le prélèvement.

2 – Tarifs : Le prix arrêté lors de la réservation comprend la mise à disposition des chambres du jour de l'arrivée au jour du départ (voir heures d'attribution et de libération ci-après), l'accès gratuit au parking (parking non surveillé), les installations sportives, (ping pong, tennis (de jour), , volley ball, piscine (non surveillée), salle de remise en forme , jeux de boules. WIFI.

Le prix ne comprend pas les prestations supplémentaires à régler sur place :

FACULTATIVES : le téléphone (ligne directe), lit bébé (sur demande), excursions car et bateau (selon disponibilités et conditions météorologique) , plongée sous-marine , VTT. Coffre fort dans la chambre (en location).

Pour toutes réservations en demi -pension ou chambre et petit déjeuner, les prestations qui ne seront pas consommées ne feront l'objet d'aucun remboursement. Le forfait demi-pension comprend : la nuit, le petit déjeuner et le dîner, en aucun cas il ne sera possible de prendre le déjeuner au lieu du dîner.

3 – ANNULATIONS : Nous tenons à vous informer qu'en cas d'annulation de la réservation avant le début du séjour, ou en cas de départ anticipé au cours de votre séjour, il sera dû, à titre de clause pénale par le contractant défaillant une indemnité fixée de la façon suivante :

Plus de 30 jours avant le début du séjour :	acompte + 40.00€ pour les frais de dossier
Entre 29 et 15 jours avant la date d'arrivée :	acompte + 25% du montant total du séjour
Entre 14 et 8 jours avant la date d'arrivée :	acompte + 50% du montant total du séjour
Entre 7 et 2 jours avant la date d'arrivée :	acompte + 75% du montant total du séjour
Moins de 2 jours avant la date d'arrivée :	100% du montant total du séjour
En cas de non-présentation :	100% du montant total du séjour

Un départ anticipé ou une arrivée tardive ne donnera lieu à aucun remboursement.

Si par suite de circonstances indépendantes de sa volonté, l'Hôtel Pascal Paoli se voit annuler ou modifier tout ou une partie du contrat, le client aura la faculté de résilier le contrat ou d'accepter la modification proposée par l'Hôtel Pascal Paoli qui s'efforcera de proposer à son client, dans la mesure de ses capacités, un produit aux prestations équivalentes. En cas de résiliation par le client, celui ci aura droit au remboursement total des sommes versées à l'exclusion de tous dommages et intérêts.

4 – ARRIVEE : La remise des clés s'effectue à partir de 17H00 le jour de l'arrivée. En cas d'arrivée tardive (après 20h00), il est nécessaire de prévenir l'hôtel par téléphone.

5 – DEPART : Au jour du départ indiqué sur votre contrat, le logement doit être libéré au plus tard à 10h00 du matin. Possibilité de Late Check-out (sur demande / tarifs – renseignements à la réception).

6 – REGLEMENT INTERIEUR : Afin de faciliter la vie de vos vacances, un règlement intérieur est affiché dans chaque chambre, nous vous remercions de bien vouloir en prendre connaissance. Pour des raisons d'hygiène et afin de ne pas nuire à la tranquillité et à la sécurité de notre clientèle, nous n'acceptons pas les animaux dans notre établissement.

Pour tout dommage dans la chambre ou dans l'enceinte de l'hôtel, le montant du préjudice sera donné par la Direction en fonction du dommage causé.

7 – REGLEMENT DES LITIGES

Après avoir saisi le service chargé de la clientèle de l'hôtel et tenté de résoudre le litige à l'amiable, à défaut de réponse satisfaisante dans un délai de 60 jours, le client peut saisir le Médiateur du Tourisme et du Voyage, dont les coordonnées et modalités de saisine sont disponible sur son site : www.mtv.travel

Merci de bien vouloir prendre connaissance de toutes ces conditions, la confirmation de votre réservation tiendra lieu de « bon pour accord ».

Route Nationale 197

20 220 –AREGNO/ALGAJOLA -

Tél : +33(4).95.60.71.56 - Fax : +33(4).95.60.61.01 / Mail : hotel.pascal.paoli@wanadoo.fr - Site : www.hotel-pascal-paoli.fr
S.A.R.L au capital de 38 112.25 € - Siret : 318 293 099 00012 – Code A.P.E 5510 Z –

N° Intracommunautaire : FR 573 1829 3099 00012 - Domiciliation bancaire : LCL Ile Rousse 30002/02860/0000070390Z/72